



CASTEL SPORT EXPERIENCE

SPECIAL SPORTS D'EXTERIEUR

Découvrez gratuitement une multitude
d'activités sportives d'intérieur encadrées
par des éducateurs qualifiés de clubs locaux

Du 2 au 4 mai 2018

De 9H15 à 16H30

Gymnase François Adriaenssens
à Blanchard

Enfants de 10 à 14 ans

Inscriptions : 03 23 84 86 86



CHATEAU-THIERRY.FR



VILLE CHATEAU-THIERRY



@CHATEAU_THIERRY



COMMUNICATION@
VILLE-CHATEAU-THIERRY.FR

CASTEL SPORT EXPERIENCE

«SPECIAL SPORTS D'EXTERIEUR»

EST UN DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR LA VILLE DE CHÂTEAU-THIERRY AVEC LA COLLABORATION DES CLUBS SPORTIFS LOCAUX. CET ÉVÉNEMENT PERMET DE DÉCOUVRIR ET DE S'INITIER À UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS SPORTIVES (SPORTS COLLECTIFS, DE RAQUETTES, D'OPPOSITION, DE NATURE, ...) AVEC DES ÉDUCATEURS SPORTIFS QUALIFIÉS.

DU 2 AU 4 MAI 2018, DE 9H15 À 16H30 POUR LES ENFANTS DE 10 À 14 ANS
AU GYMNASE FRANÇOIS ADRIAENSSENS À BLANCHARD.



Formulaire d'inscription à retourner au pôle sport/santé de la mairie de
Château-Thierry, ou par mail à sports@ville-chateau-thierry.fr

Madame, monsieur :

Tél. du domicile : Tél. travail :

Portable des parents : Autres contacts :

Adresse complète :

E-mail :

J'autorise la Ville à utiliser cette adresse pour m'informer de l'actualité

J'autorise mon enfant : nom, prénom : né(e) le :

à participer aux activités ainsi qu'aux déplacements organisés dans ce cadre. La ville de Château-thierry a l'obligation de vous informer de votre intérêt à souscrire un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » et « Individuelle accidents corporels » pour votre enfant lors de sa participation

J'atteste que mon enfant est à jour de ses vaccinations. Si besoin, je liste les problèmes de santé de mon enfant (allergies, traitement médical, ...) :
.....

Je soussigné, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'organisation à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

L'accompagnement de l'enfant par une tierce personne âgée d'au moins 14 ans est exigé tant en ce qui concerne l'arrivée de l'enfant que son départ à la fin de l'activité;

Noms des personnes autorisées à prendre en charge l'enfant :

1) 2)

● Le repas de midi pour les enfants est à prévoir par la famille.

● Une tenue de sport et des chaussures propres et adaptées à la pratique sportives sont exigées.

J'autorise la Ville de Château-Thierry à utiliser les images prises dans le cadre des activités, sans contrepartie financière. Si vous ne le souhaitez pas, vous devez le signaler par courrier.

Date et signature du responsable légal